9 février 2024

CIRCULAIRE CTOI

2024-06

Madame/Monsieur,

INVITATION AUX ATELIERS TECHNIQUES VISANT À AMÉLIORER LA DÉCLARATION DES STATISTIQUES DES PÊCHES À LA CTOI

Contexte

À sa 19ème Session, le Groupe de Travail sur la Collecte des Données et les Statistiques (GTCDS) de la CTOI s'est montré préoccupé par le fait que la non-déclaration des données halieutiques continue à affecter dans une très grande mesure la qualité des évaluations des stocks et la gestion des espèces CTOI (en particulier les thons néritiques et les poissons porte-épée).

Pour ces raisons, le GTCDS a convenu de refléter le besoin impérieux d'améliorations à cet égard dans son Programme de travail, en accordant la priorité aux activités portant sur la collecte et la déclaration des données des pêches artisanales et à petite échelle.

Le Secrétariat a récemment mis en place une nouvelle approche pour une caractérisation plus rigoureuse des pêcheries d'intérêt pour la CTOI, ainsi que des formulaires de déclaration des données actualisés permettant de soumettre les données statistiques et un catalogue de données de référence à l'appui des soumissions de données.

Ateliers à venir

Au CTCDS19, le Secrétariat a présenté une proposition d'ateliers techniques régionaux pour soutenir la déclaration des statistiques des pêches.

Le premier atelier ciblera la région de l'océan Indien Est (voir le tableau ci-dessous) et se déroulera à Bangkok, en Thaïlande, du 15 au 18 avril. L'atelier sera axé sur l'amélioration de la déclaration des données à la CTOI à travers des exercices pratiques dans le cadre desquels les activités suivantes seront réalisées :

- Examen des exigences actuelles de la CTOI en matière de déclaration de données,
- Aider les CPC à faire correspondre leurs jeux de données nationaux avec ceux requis par la CTOI,
- Aider les CPC à se familiariser avec l'assistant d'identification des pêcheries de la CTOI,
- Fournir une orientation sur l'utilisation des formulaires de déclaration de la CTOI,
- Présenter le catalogue de données de référence de la CTOI,
- Présenter les validateurs de données en ligne de la CTOI,
- Réaliser un exercice sur site pour réussir à soumettre les données exigibles au Secrétariat de la CTOI conformément aux obligations de déclaration des CPC.

Cet atelier est destiné au personnel concerné par la collecte et la déclaration des données nationales à la CTOI. Des fonds sont disponibles pour prendre en charge les frais de déplacement et de séjour d'un participant par CPC de pays en développement. Par conséquent, le Secrétariat de la CTOI demande aux CPC d'identifier et de désigner un participant et de transmettre ses coordonnées ainsi qu'un bref profil professionnel/description de poste. Un ordre du jour détaillé sera diffusé une fois que les participants désignés auront été communiqués.

Un deuxième atelier ciblant l'océan Indien Ouest se tiendra du 27 au 30 mai dont le lieu sera déterminé et communiqué ultérieurement.

Atelier technique régional sur les données pour l'Est **Bangkok, Thaïlande** **15-18 avril**	Atelier régional sur les données pour l'Ouest **À confirmer** **27-30 mai**
Comores	Australie
Union européenne	Bangladesh
Royaume-Uni	Chine
R.I. d'Iran	Indonésie
Kenya	Inde
Madagascar	Japon
Mozambique	République de Corée
Maurice	Sri Lanka
Oman	Maldives
Seychelles	Malaisie
Somalie	Pakistan
Afrique du sud	Thaïlande
République Unie de Tanzanie	Taïwan, Province de Chine

Cordialement,

Paul de Bruyn

Secrétaire exécutif

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Liberia **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.